

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00487

Numéro SIREN : 383 780 889

Nom ou dénomination : COFIDEST AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2018 sous le numéro de dépôt 1632

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET EPSILON

2 impasse de la Source
74200 Thonon-les-Bains

V/REF :

N/REF : 91 B 487 / 2018-A-1632

Le greffier du tribunal de commerce de Thonon-les-Bains certifie qu'il a reçu le 23/02/2018, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 31/01/2018

- Changement de président
- Nomination de directeur général

Concernant la société

COFIDEST AUDIT
Société par actions simplifiée
2 impasse de la Source
Arcopole A
74200 Thonon-les-Bains

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-1632 le 01/03/2018

R.C.S. THONON 383 780 889 (91 B 487)

Fait à THONON-LES-BAINS le 01/03/2018,

L'un des Greffiers Associés



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned over the bottom right of the seal.

"COFIDEST AUDIT"
Société par actions simplifiée
Au capital de 96.000,00 Euros
Siège social : 74200 THONON LES BAINS
Arcopole A - 2 impasse de la Source
R.C.S. THONON LES BAINS 383.780.889

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE EXTRAORDINAIRE LE 31 JANVIER 2018

L'an DEUX MILLE DIX HUIT,
Le 31 janvier,
A 13 heures,
Au siège social, à THONON LES BAINS,

Les associés de la société "COFIDEST AUDIT" se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire réunie Extraordinairement.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur René GARCIN préside la réunion à la demande des associés.

Monsieur Eric DECURNINGE assume les fonctions de Secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 6.000 actions sur les 6.000 actions formant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée les documents suivants :

- la feuille de présence
- le rapport du Président
- le texte des projets de résolutions

Il indique que les documents devant être mis à la disposition des associés l'ont été dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

7
d a

- Prise d'acte de la démission du Président ;
- Prise d'acte de la démission du Directeur Général ;
- Nomination d'un nouveau Président ;
- Nomination d'une nouvelle Directrice Générale ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Eric DECURNINGE de ses fonctions de Président de la société à compter de ce jour. Elle lui donne quitus de l'exercice de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur René GARCIN de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter de ce jour. Elle lui donne quitus de l'exercice de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer comme nouveau Président de la société :

Monsieur René GARCIN,
demeurant à 74200 ANTHY SUR LEMAN, 5 rue des Savoyances,

pour une durée indéterminée.

Il exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts.

Monsieur René GARCIN déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

7
a
D

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer comme nouvelle Directrice Générale de la société :

Madame Céline MURAT,
demeurant à 74570 THORENS-GLIERES, 477 route des Régalets,

pour une durée indéterminée.

Elle exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts.

Madame Céline MURAT déclare accepter les fonctions de Directrice Générale qui viennent de lui être confiées. Elle affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de publicité.

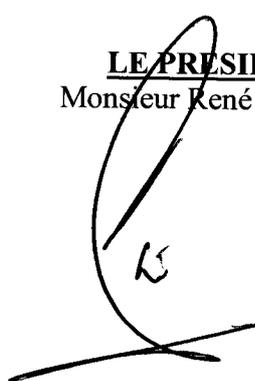
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures 30.

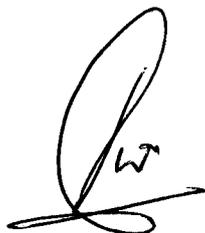
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

LE PRÉSIDENT
Monsieur René GARCIN



LE SECRETAIRE
Monsieur Eric DECURNINGE





Monsieur René GARCIN

*Bon pour acceptation
des fonctions de Président*

*Bon pour acceptation
des fonctions de
Président*



Madame Céline MURAT

*Bon pour acceptation
des fonctions de Directrice Générale*

*Bon pour acceptation
des fonctions de directrice
générale*